

Pacte Mondial des Nations Unies

Toulouse, le 11 novembre 2015

Objet : Demande de prolongation pour le partage et l'affichage de notre rapport annuel

Nous reconnaissons que l'exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation et l'affichage d'une communication sur le progrès de manière annuelle, se composant :

- D'une déclaration du PDG, exprimant son soutien continu pour le Pacte mondial des Nations Unies
- Une description des mesures concrètes à l'égard des principes du Pacte mondial des Nations Unies
- D'une mesure des résultats ou des résultats escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour la raison suivante :

Retard sur la réalisation de notre rapport de développement durable.

Nous restons cependant conscients de l'importance de ce sujet et vous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir poster un COP qui décrit tous les efforts et les progrès à mettre en œuvre, en lien avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies, pour notre société.

Notre rapport sera posté sur le site web du Pacte mondial des Nations Unies, au plus tard, le 20 Décembre 2015.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean-Julien SOUQUES

